



Divorce faux en écriture

Par **Divorceen2019**, le **18/01/2019** à **15:32**

Bonjour

ma question est la suivante : je suis en procédure de divorce.

Mon ex mari a construit un bâtiment en utilisant l'argent du couple. Ce bâtiment a été construit en 2016 sur un terrain détenu via un bail agricole. Pour l'obtention du permis de construire, une attestation des propriétaires a été jointe autorisant la construction de ce bâtiment (copie du permis déposée en mairie).

les signatures ont été photocopiées.

maintenant Mr refuse l'évaluation.

quels sont mes recours ?

merci par avance de votre aide